



La plume salvérienne

www.saintsauveur38.fr

N° 25

DECEMBRE 2015

DANS CE NUMÉRO :

Illuminations	1
Le mot du maire	2
Plan Communal de Sauvegarde	2
Ecoles	3
CCAS	4
Formation Défibrateurs	5
Travaux	5
Passage à la TNT HD	6
Internet Haut Débit Radio	6
Conseil Régional Auvergne Rhône Alpes	7
Révision du PLU	8 à 9
Contrat de rivières	10
Chenilles processionnaires	10
Associations	11 à 15
Au programme	16
Etat civil	16



ILLUMINATIONS

De nombreuses maisons illuminées sont venues embellir la commune depuis début décembre, même la Mairie a montré l'exemple !



MAIRIE

Commission Communication

38160 Saint-Sauveur

Tél : 04.76.38.11.41

Fax : 04.76.38.12.62

Email :

mairie.st.sauveur@wanadoo.fr

Le Maire, les adjoints et l'ensemble des conseillers municipaux convient la population à la cérémonie des vœux qui se tiendra :

Le dimanche 10 janvier 2016
à 10h30 à la salle des fêtes



Le mot du Maire

L'année 2015 a été marquée avant tout par les évènements graves qui ont secoué notre pays à deux reprises en janvier puis en novembre dernier. A cette occasion, je voudrais souligner l'union, le courage de toutes et tous pour faire front au terrorisme.

2015 fut l'année des grandes réformes territoriales avec la fusion des régions et le nouveau découpage des cantons.

2015 fut une année électorale avec les élections des nouveaux conseillers départementaux et les élections régionales.

2015 fut aussi l'année de l'ouverture du nouveau pont du Perron.

2015 fut également une année riche en travaux sur la commune.

J'ai donc le plaisir de vous faire part de ces réalisations au travers de ces quelques lignes :

- réfection de 2 kms de voirie (rue des Tulipes, route du Port de Beauvoir)
- remplacement de 1.3 kms de canalisation d'adduction d'eau potable (tronçon entre St Vérand et Intermarché)
- réaménagement de la rue de Vaucanson (route traversant la zone artisanale)
- création d'une piste « déplacement mode doux » et réfection de la rue des Lavandes entre le passage à niveau et Intermarché avec enfouissement des lignes électriques et téléphoniques.
- création de deux columbariums et d'un jardin du souvenir
- installation d'un escalier de secours à l'école
- réfection du foyer du bâtiment foot
- remplacement de la flotte des photocopieurs
- équipement de deux ordinateurs supplémentaires à l'école
- sécurisation de la rue des Géraniums près de la mairie
- mise en conformité incendie de la salle polyvalente
- acquisition d'une maison en vue de la création de la nouvelle salle des fêtes
- démarrage de la révision du PLU

Sachez que malgré le contexte difficile, nous poursuivrons notre action afin d'améliorer votre cadre de vie, les services à la population et ce, tout en veillant à la maîtrise de nos budgets.

Avant de terminer, je voudrais en mon nom et celui du Conseil Municipal vous souhaiter de bonnes fêtes et vous présenter tous nos vœux de santé, de bonheur et de réussite.

Que 2016 soit avant tout une année d'apaisement.

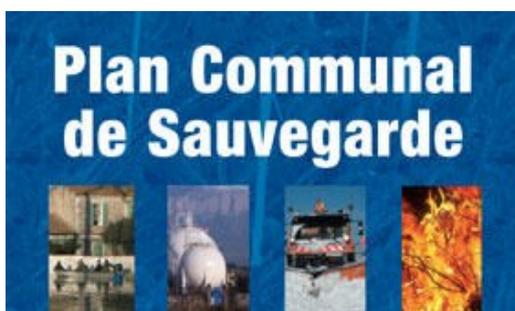


PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE

Le **plan communal de sauvegarde (PCS)** est un outil réalisé à l'échelle communale, sous la responsabilité du maire, pour planifier les actions en cas d'évènements majeurs naturels, technologiques ou sanitaires. Il a pour objectif l'information préventive et la protection de la population.

Il se base sur le recensement des vulnérabilités, des risques et des moyens disponibles sur la commune.

Il prévoit l'organisation nécessaire pour assurer l'alerte, l'information, la protection et le soutien de la population au regard des risques.



Dans le cadre de la mise à jour du plan communal de sauvegarde de Saint Sauveur, il convient de :

⇒ Recenser les personnes nécessitant une attention particulière (personnes à mobilité réduite, personnes isolées, personnes sous dialyse...)

afin de les prendre en charge de façon adaptée.
⇒ Créer une réserve communale de sécurité civile, constituée de riverains volontaires souhaitant aider la collectivité à prendre en charge les personnes sinistrées.

Si vous souhaitez faire partie de l'une de ces deux listes, merci de prendre contact avec la mairie.

ECOLE

Quoi de neuf au périscolaire de St Sauveur ?

Chaque jour, près de 120 enfants sont inscrits pendant les temps de garderie municipale.

La météo clémente de l'automne nous a permis de profiter au maximum de l'extérieur. La ludothèque de la Communauté de Communes du pays de St Marcellin est venue lors de 3 temps de garderie du soir pour faire découvrir d'autres jeux de société, d'adresse et de construction. Une dernière date est prévue au début du mois de juin pour tester des jeux d'extérieur.

Les Temps d'Activités Périscolaires (TAP) ont lieu les lundis, mardis et jeudis soir, après l'école pendant une heure et nécessitent la présence de 11 intervenants par jour. Durant le premier trimestre, les enfants ont pu pratiquer les activités suivantes : activités manuelles, arts plastiques, cheval, chorale, cuisine, danse, détente, jardinage, jeux de société, loisirs créatifs, peinture/dessin, relaxation et sports collectifs.

Lors de certains de ces ateliers, les enfants ont confectionné près de 130 cartes de vœux qui ont été distribuées lors du repas des aînés, organisé par le Centre Communal d'Action Social (CCAS) de St Sauveur.

Soulignons un moment fort de ce trimestre, jeudi 17 décembre, l'ensemble des enfants inscrits aux TAP a eu la visite du Père Noël qui a pris un peu de son précieux temps pour distribuer à chacun mandarines et papillotes. Moments de plaisirs partagés par tous !

Pour le prochain trimestre, qui se terminera aux vacances de Printemps, nous accueillerons de 126 à 137 enfants selon les jours. Les nouveautés de cette période sont les activités arts japonais, jeux collectifs, secourisme et sécurité routière. De plus, un partenariat avec l'établissement du Perron consistant en un échange de savoirs, savoirs faire, d'œuvres est prévu. Cette collaboration vise à aborder la notion de différence sous l'angle particulier du résident qui apporte un savoir et/ou un savoir-faire aux enfants et ainsi contribuer à l'ouverture d'esprit de l'enfant.



Nous profitons de l'occasion pour vous rappeler que les réservations de garderie des enfants se font 48 heures à l'avance, et qu'il est nécessaire de réserver la garderie du midi même si vous avez réservé le repas auprès de l'association de la Cantine.

L'ensemble de l'équipe périscolaire vous souhaite à tous, petits et grands, de bonnes fêtes de fin d'année et une excellente année 2016.

Pour rappel, voici les coordonnées de Fabien Reymond, responsable périscolaire, que vous pouvez contacter (sauf le mercredi) pour tout ce qui concerne l'organisation, et l'animation des temps périscolaires (propositions de services, d'activités, d'animations...). Email : responsable.periscol.stsauveur@gmail.com Tel : 06-79-74-08-12

Rappel des consignes de sécurité prises dans les établissements scolaires dans le cadre du Plan Vigipirate

- l'accueil à l'entrée des écoles et établissements scolaires est assuré par un adulte ;
- un contrôle visuel des sacs peut être effectué ;
- l'identité des personnes étrangères à l'établissement est systématiquement vérifiée ;
- avant les vacances de Noël, chaque établissement scolaire a dû réaliser deux exercices de sécurité (évacuation incendie et mise à l'abri ou confinement comme demandé par le plan particulier de mise en sûreté - PPMS) ;

Une attention particulière doit être portée aux abords de l'établissement, en évitant tout attroupement préjudiciable à la sécurité des élèves.

En école primaire, il est demandé aux familles de ne pas s'attarder devant les portes d'accès pendant la dépose ou la récupération de leurs enfants.

Les écoles et les établissements peuvent assouplir leurs horaires d'entrées et de sorties pour mieux contrôler les flux d'élèves. Il est nécessaire d'éviter que les élèves attendent l'ouverture des portes de l'établissement sur la voie publique. Il est demandé à chacun de signaler tout comportement ou objet suspect. Chaque école et chaque établissement doit vérifier l'efficacité et la connaissance par l'ensemble des personnels et des représentants de parents d'élèves présents en conseil d'école et conseil d'administration de son plan particulier de mise en sûreté (PPMS) ainsi que des mesures spécifiques à prendre en cas d'intrusion.

Des mesures complémentaires prises dans le courant du mois de décembre ont pour objectif d'améliorer la sécurité des espaces scolaires grâce à une collaboration efficace entre les forces de sécurité et les personnels de l'Éducation Nationale, dans le respect des compétences de chacun.



Repas des aînés

Le dimanche 29 Novembre 2015, la salle des fêtes de Saint-Sauveur a réuni les aînés de la commune autour d'un repas offert par le CCAS. 105 personnes étaient présentes à ce moment festif.

Après le traditionnel discours de bienvenue de Michel GENTIT, Maire de notre commune, les membres du CCAS et les élus ont servi l'apéritif à leurs invités

Un repas copieux, préparé par le restaurant Sainte Philomène de Chatte a été fort apprécié par les convives.

L'animation était assurée par l'accordéoniste Pierre ZINI de Roybon sur les airs des années 60.

A la fin du repas, des cartes de vœux réalisées par les enfants de l'école ont été distribuées

Tout se terminait vers 17h par quelques danses et nos aînés montrèrent qu'ils avaient encore une bonne forme.

Les membres du CCAS leur donnent rendez-vous en 2016.



Colis de Noël

Les personnes de plus de 80 ans et les personnes n'ayant pas pu se rendre au repas pour des raisons de santé, n'ont pas été oubliées.

Les membres du CCAS leur ont rendu visite pour leur offrir un colis de Noël et passé un moment convivial avec eux. Ce colis était composé de produits locaux et accompagné par des cartes de vœux créées par les enfants de l'école lors des activités périscolaires.



Les aînés remercient vivement les enfants de l'école pour leur création et leur attention.



FORMATION « défibrillateurs »

Une demi journée de formation a permis d'initier un peu plus de 20 personnes : personnel communal administratif, technique ou scolaire et les représentants de différentes associations aux gestes de premiers secours et de se familiariser avec l'utilisation des défibrillateurs dont un est placé devant la mairie et l'autre à l'école.



TRAVAUX SUR LA COMMUNE

Rue de Vaucanson (zone artisanale)

Les travaux de la rue de Vaucanson sont terminés.

La réception des travaux a eu lieu le vendredi 13 novembre 2015 avec les entreprises intervenantes, le bureau d'étude et les représentants de la mairie



Rue des géraniums

Pour la sécurité des piétons un aménagement a été effectué rue des Géraniums, près de la Mairie.

Ces travaux ont été réalisés par nos agents techniques.



Balayage des routes

La commune de St Sauveur a signé une convention avec la commune de St Marcellin pour le balayage des rues et pistes de déplacement mode doux deux fois par an, une au printemps et l'autre à l'automne



PASSAGE A LA TNT HD

Passage à la TNT HD : Votre téléviseur affichera-t-il un écran noir le 5 avril 2016 ?

Les avantages de cette évolution :

- **Une meilleure qualité de son et d'image :** le changement de norme de diffusion va permettre de moderniser l'offre télévisuelle en accélérant la généralisation de la Haute Définition (HD)
- **Un accès à tous les foyers de l'ensemble de l'offre TNT gratuite :** dès le 5 avril 2016, tous les foyers reliés à une antenne réseau recevront l'ensemble des 25 chaînes gratuites de la TNT, y compris les six chaînes exclusivement diffusées en HD (L'équipe 21, Numéro 23, Chérie 25, RMC découverte, 6ter et HD1).

• **Comment savoir si son téléviseur pourra fonctionner sans adaptateur après le 5 avril 2016 ?**

Il suffit par exemple de se positionner sur ARTE (canal 7 ou 57 de la TNT) et de vérifier que le logo ARTE HD apparaît. Ceux qui reçoivent la télévision via une antenne réseau et qui ont un équipement compatible devront effectuer une petite manipulation, au matin de 5 avril 2016 : faire une recherche et mémorisation des chaînes.

• **Que faire si mon téléviseur n'est pas compatible ?**

Il n'est pas besoin d'investir dans un nouveau téléviseur. Les foyers équipés d'un téléviseur qui n'est pas adapté à la HD peuvent s'équiper d'un nouveau décodeur facturé entre 15 et 30 euros. Il est certain qu'il y a un risque de pénurie si les Français se ruent sur ces adaptateurs au dernier moment faute d'avoir été informés au préalable.

• **Où se renseigner ?**

En se connectant sur le site : www.recevoirlatnt.fr ou en appelant au **0970 818 818** (prix d'un appel local) du lundi au vendredi de 8h00 à 19h00.



INTERNET A 20 MEGAS RESEAU HAUT DEBIT RADIO

Le département a mis en place un réseau haut débit radio pour subvenir aux besoins dans les communes mal desservies en ADSL.

Une réunion d'information s'est tenue à la salle des fêtes à ce sujet le mercredi 25 novembre à l'initiative de la municipalité. Monsieur Franck Ruard, responsable du développement du réseau départemental haut débit radio, et des représentants des fournisseurs d'accès internet Alsatis et Ozone ont présenté chacun les spécificités de leur site et leur coût.

Franck Ruard a précisé que le réseau comportait 303 sites en 4 mégas et qu'il était saturé et obsolète. Pour améliorer les connexions internet, le département a racheté l'ensemble de ces sites pour moderniser et passer à 20 mégas. Ce sera fait pour 50% des communes au cours du premier trimestre 2016. Pour celles en « limite » de couverture comme St Sauveur il faudra, pour bénéficier de l'extension des réseaux existants, faire des demandes aux conseils communautaires afin que le département engage une étude pour voir si l'extension est possible.

Pour savoir si vous êtes éligibles ou avoir des renseignements complémentaires, vous pouvez téléphoner à ALSATIS au 09.70.24.72.47 ou à OZONE au 09.73.01.10.00 (appel non surtaxé)



LE CONSEIL REGIONAL EN AUVERGNE RHONE-ALPES



Les élections régionales ont eu lieu les **dimanches 6 et 13 décembre 2015**. Les électeurs des douze départements (8 en Rhône-Alpes, 4 en Auvergne) et de la métropole lyonnaise composant la nouvelle région ont élu les **204 conseillers régionaux dont 32 pour l'Isère**.

C'est la liste de **Laurent Wauquiez**, le maire du Puy-en-Velay, (LR-UDI-MoDem) qui remporte les élections en région Rhône Alpes, deuxième région française avec **40,93 % des suffrages**, devant le président sortant **Jean-Jack Queyranne** et sa liste d'union de la gauche (**34,04%**). Le candidat FN **Christophe Boudot** totalise **25,03 %** des voix.

Le **taux de participation s'élève à près de 58 %** avec 294 628 votants sur 508 758 électeurs inscrits. 1,81 % des électeurs ont voté blanc, tandis que 1,53 % des bulletins ont été déclarés nuls.

Députés et sénateurs ont adopté jeudi 16 juillet **la Loi NOTRe**, nouvelle organisation de la République.

Elle définit une nouvelle répartition des compétences entre collectivités : régions, départements et communes.

Les Régions sont en charge de l'élaboration d'un schéma régional en matière de développement économique, d'innovation et d'internationalisation, de la coordination des actions économiques et de l'animation des pôles de compétitivités. Les Régions sont les seules à pouvoir accorder des aides aux entreprises, droit qu'elles peuvent déléguer aux intercommunalités.

Elles se voient confier la gestion des ports et aéroports, infrastructures liées au développement et à l'emploi.

Elles deviennent autorités organisatrices des déplacements interurbains et piloteront les politiques en matière de transport TER et du transport scolaire.

Elles disposent depuis 2014 de l'autorité de gestion des fonds européens et sont pleinement responsables en matière de formation professionnelle. Elles pourront jouer un rôle de coordination en matière d'emploi, Pôle emploi conservant néanmoins ses prérogatives.

Enfin si la clause de compétence générale a disparu pour les Régions et les Départements, le tourisme, le sport, la culture, l'éducation populaire et les langues régionales relèveront à la fois des Régions et des Départements.

REVISION DU P.L.U.

Comme évoqué lors de notre édition de septembre dernier, l'évolution des règlements et des textes législatifs en matière d'urbanisme depuis 2011, date de notre dernier Plan Local d'Urbanisme (PLU) nécessitant la mise en conformité de nos documents, la commune a engagé une révision de son PLU depuis mai 2015.

Deux réunions publiques ont déjà été organisées :

1/ Le 21 octobre 2015 : « Présentation de la démarche et des enjeux du PLU » et des objectifs poursuivis :

- ◆ Mise en compatibilité avec les évolutions réglementaires récentes (ENE, ALUR, MACRON...);
- ◆ Mise en compatibilité avec le Schéma Régional de Cohérence Ecologique (SRCE), le SDAGE Rhône Méditerranée Corse, le Programme Local de L'Habitat et le SCoT de la Région Urbaine Grenobloise ;
- ◆ Définition d'un véritable projet d'aménagement pour la décennie à venir ayant comme objectifs principaux de :
 - Maintenir un développement démographique raisonné ;
 - Préserver les zones agricoles en veillant à l'articulation avec les zones urbaines ;
 - Maîtriser le développement urbain dans le respect des caractéristiques paysagères, environnementales, architecturales propres à la commune ;
 - Conforter une centralité à l'échelle de la commune ;
 - Améliorer les déplacements communaux et intercommunaux ;
 - Favoriser les liaisons douces pour permettre une circulation entre les différents pôles communaux et intercommunaux ;
 - Préserver l'environnement remarquable de la commune notamment aux abords de l'Isère ;
 - Protéger la population des risques naturels, notamment d'inondation ;
 - Favoriser un développement économique raisonné, adapté aux besoins du territoire communal et intercommunal, notamment au niveau de la Zone d'Activité de la Maladière.

2/ Le 16 décembre 2015, les orientations du « Projet d'Aménagement et de Développement Durable » ont été présentées :

- ◆ Orientation 1 : Préserver le cadre de vie agricole de la commune
- ◆ Orientation 2 : Assurer la complémentarité des différents pôles communaux
- ◆ Orientation 3 : Affirmer Saint-Sauveur comme pôle d'appui de Saint-Marcellin
- ◆ Orientation 4 : Modérer la consommation d'espace et lutter contre l'étalement urbain



1ère réunion publique PLU du 21 octobre 2015



2ème réunion PLU du 16 décembre 2015

Entre chaque réunion publique, des réunions de travail sont organisées notamment avec les personnes publiques associées : les Conseils (Région et Département), la Préfecture, les Chambres consulaires (Agriculture, Commerce, Industrie, Métiers), l'Etablissement Public Foncier, le SCOT, les organismes intercommunaux (Sivom, Smictom, Communauté de Communes, Syndicat Mixte), les Instituts et Centres Nationaux (appellation d'origine, propriété forestière), les communes voisines.

Ces réunions ont pour objectif de vérifier la cohérence et la conformité des projets et des documents présentés.

Un registre de concertation est à votre disposition en mairie pendant toute la période d'élaboration du PLU.

Vous pouvez également consulter les dossiers présentés lors des réunions publiques soit en mairie soit sur le site internet de la commune.



COMMUNE DE SAINT-SAUVEUR - PROJET D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DURABLE
 ORIENTATION 3 : AFFIRMER SAINT-SAUVEUR COMME PÔLE D'APPUI DE SAINT-MARCELLIN
 ORIENTATION 4 : MODÉRER LA CONSOMMATION D'ESPACE ET LUTTER CONTRE L'ÉTALEMENT URBAIN

ORIENTATION 3 :

OBJECTIF 2 : ADAPTER L'OFFRE DE LOGEMENTS ET D'ÉQUIPEMENTS AUX BESOINS DE LA POPULATION

 Développer une résidence pour personnes âgées autonomes au centre-ville

OBJECTIF 3 : CONFORTER LES ÉQUIPEMENTS PUBLICS

 Affirmer le pôle mairie

 Développer et concentrer les équipements sportifs et de loisirs autour du groupe scolaire

 Contenir la station d'épuration intercommunale

 Encadrer le développement de la déchetterie

 Maintenir l'EHPAD Le Perron

OBJECTIF 4 : DÉVELOPPER LA ZONE D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES DE LA MALADIÈRE

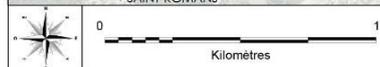
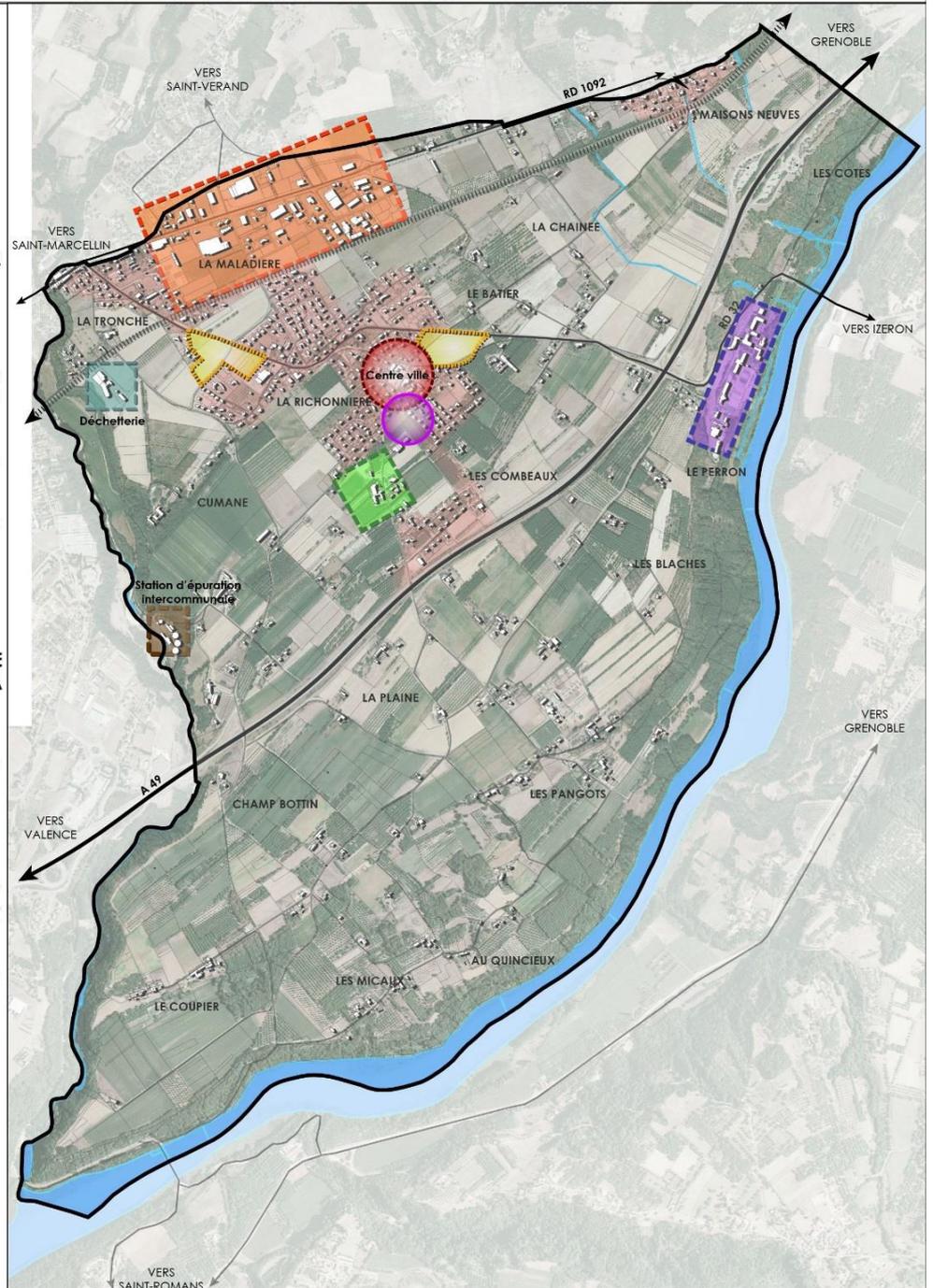
 Renforcer l'offre commerciale et artisanale à hauteur de 3 ha

ORIENTATION 4 :

OBJECTIF 1 : FAVORISER LE COMBLEMENT DES DENTS CREUSES ET LE RENOUVELLEMENT URBAIN

 Comblent prioritairement les dents creuses et les unités foncières

 Foncières stratégiques avec densité minimale imposée de 15 lgt /ha



Alpicité
 Nicolas BREHILLIOT
 Urbanisme & Paysage
 14, rue Caffé
 05200 EMBRUN
 04.92.46.51.80
 contact@alpicite.fr



CONTRAT DE RIVIERES DU SUD GRESIVAUDAN



Les Communautés de Communes de Vinay, du Pays de Saint Marcellin, et Ver-cors-Isère et une partie de la Communauté de Communes de la Bourne se sont associées pour élaborer ensemble une gestion globale des milieux aquatiques. Cette Association regroupe 42 communes, 40 000 habitants, 500 km² et 400 km de cours d'eau (hors Isère).

Le territoire Sud Grésivaudan, situé à mi-chemin entre Valence et Grenoble, est caractérisé par la présence de nombreux petits affluents rive gauche et rive droite de l'Isère. Ce territoire offre une grande diversité de milieux : en bordure Ouest se trouvent les plateaux des Chambaran. A l'Est le massif du Ver-

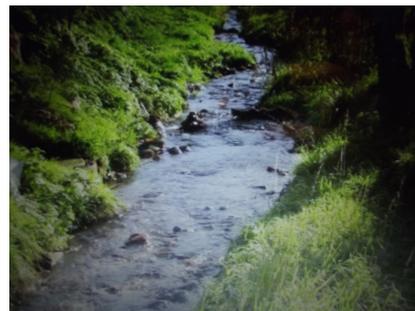
cors offre de nombreux milieux naturels avec des cours d'eau en gorges et en canyons. Au centre, l'Isère traverse la plaine alluviale sur une cinquantaine de kilomètres.

Un contrat de rivière est un programme d'action sur 5 ou 7 ans par lequel des collectivités s'engagent à réaliser une série d'actions pour l'amélioration générale de la qualité de l'eau et des milieux aquatiques. L'Agence de l'eau, la Région, et le département, s'engagent à les accompagner financièrement et techniquement.

Des études sont en cours de réalisation. Elles permettront de dresser un état des lieux de la qualité générale des milieux aquatique, puis d'aboutir au montage du programme d'action, qui devra répondre aux multiples problématiques recensées : qualité de l'eau, préservation et mise en valeur des zones humides, restauration écologique des cours d'eau, gestion des risques, gestion quantitative de la ressource en eau.

Dans le cadre de cette étude, des techniciens vont parcourir les ruisseaux et les rivières de la Commune. Ces prospections ont pour objectif de diagnostiquer l'état de la végétation présente le long des cours d'eau.

[Merci de leur réserver un bon accueil.](#)



CHENILLE PROCESSIONNAIRE DU PIN : les dangers d'une larve urticante

La processionnaire du pin est devenue un vrai sujet d'inquiétude sanitaire. D'une part, ses soies urticantes peuvent entraîner des problèmes cliniques chez les humains et affecter sérieusement les animaux domestiques et le bétail. D'autre part en se nourrissant des aiguilles des résineux elle réduit notablement la productivité des forêts en contribuant à sa fragilisation.

Quelques semaines après son éclosion, la chenille processionnaire se dote de soies urticantes qu'elle libère lorsqu'elle est en danger. Ces soies en forme de harpon, peuvent se fixer sur l'épiderme, les yeux et les voies respiratoires de quiconque s'approche de l'insecte. Il suffit alors de se gratter pour qu'elles se cassent et diffusent dans l'organisme une protéine toxique appelée thaumétopoéine.

Les animaux domestiques (chiens, chats) sont les premières victimes de cette contamination. Les petits chiots sont tout particulièrement exposés : curieux de tout, ils ne manqueront pas de coller leur truffe ou la langue sur une belle procession de chenilles. L'inflammation et l'œdème de la langue ou de la muqueuse buccale en résultant peuvent les empêcher de se nourrir ou de s'abreuver. L'envenimation peut aller jusqu'à des nécroses sur toute la région buccale. Des ablations de la langue ne sont pas rares dans ce cas. Nombreux sont les vétérinaires ayant dû sacrifier des chiens et des chats gravement blessés par la processionnaire.

Les animaux de ferme sont aussi touchés par cet insecte. En particulier les chevaux, les moutons et les vaches. Leur faute : brouter l'herbe sur laquelle est passé la procession. Chez les ruminants, les premiers symptômes d'envenimation ressemblent à s'y méprendre à ceux causés par la fièvre aphteuse.

Les conséquences sur l'homme sont généralement moins graves. La plupart du temps, une exposition aux soies urticantes de la chenille se traduit par une simple démangeaison accompagnée de boutons qui disparaissent au bout de deux à trois jours. Parfois, la réaction va jusqu'à l'œdème.

Pour les arbres, les dégâts sont surtout économiques et une forêt qui ne croît plus.

Moyen de lutte :

Le piégeage : il existe un produit commercial qui piège les chenilles au moment où elles descendent de l'arbre. Un piège par arbre est nécessaire.



Nid de chenilles



Chenilles processionnaires sur un nid



Adulte mâle

ASSOCIATIONS : Les Salvauriens

Comme chaque année, la troupe des Salvauriens a respecté la tradition, celle de vous faire rire et sourire le temps d'une soirée.

Par les jours stressants que nous vivons avec des événements tragiques, cette comédie « pétillante », comme dirait une de nos comédiennes de la pièce, a été une petite étincelle de gaieté dans les jours sombres de l'actualité.

Vos applaudissements sont la plus belle récompense, mais aussi le plus fantastique des encouragements à poursuivre cette belle aventure.

L'ensemble des membres du théâtre vous souhaite à toutes et à tous de bonnes fêtes et vous donne rendez-vous l'année prochaine en novembre...si vous le voulez bien.



ASSOCIATIONS : Même pas Cap

L'association Même pas Cap a plusieurs spectacles en préparation :

I—Goûter Théâtre Enfant & Ados

Pièce de théâtre Enfants- 1ère partie :

Dans la maison de Sir Georges, célèbre archéologue, une momie âgée de plus de 4 000 ans et qui se prénomme Katachtawak, du nom d'un roi égyptien, a été volée.. Qui donc avait intérêt à s'en emparer ? Une enquête menée avec beaucoup de flair par Ernest Croquette.

Théâtre Ados : Le 17 Janvier :Le magasin Zinzin - extraits... et le 06 Mars à définir....

Tour de chant Ados & Adultes

II—"Monsieur" par les Femmes de Même pas cap

les 9 et 10 avril 2016

Vous prenez un quartier de Paris, un immeuble avec une cour et 8 femmes. Cela fait "Monsieur", une pièce drôle et sentimentale à la fois, intrigante et populaire. Ces femmes se croisent, partagent, s'aiment, se détestent.

C'est une pièce coécrite par nous. Mise en scène par nous aussi !

Mais Monsieur sera t-il à la hauteur ?

III- Jojo au Bord du Monde par les Ados

le 4 juin 2016

Jojo est un « solo boy » urbain. Il traîne dans une rue déserte avec un ballon de foot crevé pendant que ses parents sont sous le soleil à l'autre bout de la Terre. Surgissent deux fées un peu déginguées, Anita et sa vieille mère Jillette. Des fées comme dans les contes mais réactualisées. Elles sont désœuvrées et passées au RMI (Revenu Magique d'Insertion)

Disposant de la garde de la vieille fée qui perd la boule et disparaît, Jojo est entraîné vers un long parcours initiatique. Il passe de la forêt de la grande peur aux séances de désintoxication d'une clinique pour super héros paumés.

Avec une langue vive, un style d'aujourd'hui détournant le langage des jeunes, Stéphane Jaubertie aborde le thème de la connaissance de soi, du rapport aux autres et à la réalité. C'est touchant, drôle : un bonheur à lire et à jouer.

IV-Comédie Musicale : De Gainsbourg à Gainsbarre

le 5 juin 2016

Une Comédie Musicale inspirée des œuvres de " Mr Gainsbourg". Serge Gainsbourg était un provocateur avec une âme follement romantique ! Nous allons mettre en scène la poésie de ses chansons. Nos amoureux iront de gare en gare, de port en port, du parc au bistrot !

Quatre tableaux, une vingtaine de chansons, un spectacle d'une heure et demi durant lequel : Le chant, la danse et la comédie, s'entremêleront ! Une ambiance romantique, provocatrice et intemporelle...

Les tarifs : 6 euros l'entrée à partir de 18 ans - 2 euros pour les enfants

Lieu : salle des fêtes de Saint Sauveur



ASSOCIATIONS : Comité des Fêtes

9ème Marché de Noël : des récompenses pour les exposants

Ce 9^{ème} marché de Noël du Comité des Fêtes a connu un gros succès et les organisateurs ont tout lieu d'être satisfaits.

Petits et grands ont pu se délecter en dégustant le vin chaud (blanc et rouge) et les crêpes proposés par l'équipe du comité des fêtes.

La marche aux lampions et le feu d'artifice du samedi ont drainé une foule de spectateurs mais durant les deux jours ils étaient au rendez-vous du marché à déambuler parmi les 80 exposants et nombreux sont ceux qui ont trouvé ce qu'ils étaient venus chercher. Les enfants n'avaient évidemment pas été oubliés avec notamment l'atelier maquillage, les promenades en poney, le château gonflable et le trampoline.

Le dimanche à la clôture vient l'heure des récompenses. Ludovic ALFOCEA et son équipe ont attribué le prix de la fidélité à Anne CANO de Rovon qui n'a manqué aucun de ces marchés, le prix du plus beau stand à une alsacienne domiciliée à Grenoble, Pascale MANS, pour la présentation des « bouillottes thérapeuthiques d'antan » qui utilisent le lin dont les graines riches en huile emmagasinent la chaleur qu'elle reçoit avant de la restituer suivant leurs dimensions en 20 ou 40 minutes en ceinture, de 1h 30 à deux heures au lit. Les deux bénéficiaires se sont vues remettre des gratifiés pour la prochaine édition. Ludovic ALFOCEA, Président tient à remercier toutes les personnes qui ont permis la réussite de cette 9^{ème} édition et particulièrement son équipe du comité des fêtes.



3ème MONDEE – 23 Janvier 2016

Le comité des fêtes de Saint Sauveur et les nuciculteurs de la commune vous proposent leur troisième "soirée mondée" le samedi 23 janvier à partir de 19h à la salle des fêtes. Le but de cette rencontre est de se réunir autour de tables sur lesquelles sont versées des noix cassées qu'il faut émonder. Ceci se fait tout en bavardant, en racontant des histoires ou en poussant la chansonnette et une fois le labeur terminé on « casse la croute » en buvant un « canon » !...

C'est une soirée conviviale, gratuite, même le modeste repas et la boisson qui l'accompagnent vous seront offerts, seul les consommations au bar seront à votre charge tout comme la tombola qui vous sera proposée. Ensuite, viendra le temps de poursuivre la soirée et pour cette deuxième partie le comité compte sur les invités présents, pour faire que l'ambiance soit bonne. Alors, si vous jouez d'un instrument, si vous avez envie de chanter ou raconter une histoire n'hésitez pas -révissez, vous serez les bienvenus.

Théâtre LES DUGOMIERS le 5 février 2016

Le Comité des Fêtes de Saint Sauveur, vous propose de découvrir la nouvelle pièce des Dugomiers : "**CHIC ! LA RETRAITE**", à la salle des fêtes de Saint-Sauveur le Samedi 5 Février 2016 à 20h30

Cette comédie hilarante en 3 actes, raconte l'histoire d'Hélène et Raoul Crayon, propriétaires d'une entreprise de fourniture de bureau, qui se retrouvent à la retraite. Ils fêtent cet événement, le samedi soir, autour d'un repas entre amis ; mais ils sont vite rattrapés par les aléas de la vie : retour des enfants à la maison, des petits enfants, du beau-père, de la belle-mère etc...

Cette comédie interprétée par 9 comédiens, est fortement conseillée aux retraités, aux névrosés, aux politiquement déçus, aux pratiquants ou non pratiquants, aux chômeurs et même aux gens normaux, bref à tous ceux qui veulent passer un bon moment. Son seul but est de faire rire.

« Renseignements 04 76 64 12 86 ou 06.04.42.87.51 : Les Dugomiers informent leur généreux public qu'il y aura moins de représentations au cours de l'année 2016, (une douzaine) car nous les retraités avons de moins en moins de temps pour réaliser nos projets, nous nous en excusons, à bon entendeur salut ! »

« Qu'on se le dise : une année sans voir les DUGOMIER est une année ratée »

Les tickets seront en vente aux tabac Goudard Eric, Restaurant le Salvérien, Atol les Opticien centre Leclerc, Mini Marché et sur place le jour même.

ASSOCIATIONS : A.D.M.R.



Votre ADMR Saint-Vérand, Saint-Sauveur, Murinais, Varacieux, c'est :

Des repas équilibrés livrés chez vous

Vous souhaitez bénéficier d'un service de livraison de repas à domicile , quotidiennement ou quelques jours par semaine ? Le service de livraison de repas de l'ADMR, c'est le plaisir de manger sain et équilibré sans avoir à préparer soi-même son repas !

Aide de confort, Libérez-vous des tâches ménagères !

Une cuisine impeccable, des meubles et des recoins parfaitement dépoussiérés, des placards bien ordonnés, du linge frais et repassé... L'ADMR s'occupe de tout et c'est du temps libre pour vous.

Confiez-nous le soin d'effectuer votre ménage, votre repassage ou même de réaliser le grand nettoyage de votre domicile. Les professionnels recrutés par l'ADMR sont spécialement formés pour intervenir à domicile et maîtrisent les techniques d'entretien et de repassage. Vous avez plus de temps pour être auprès des vôtres, pour vos loisirs. Vous profitez du plaisir de vivre dans un environnement sain et ordonné. Ponctuellement ou régulièrement, l'ADMR a votre solution.

De plus en plus de clients nous rejoignent pour ce type de prestation.

Retrouvez votre association et simplifiez-vous la vie !

La liberté de rester chez soi

Lorsqu'on avance en âge, qu'on est en situation de handicap ou malade, bénéficier d'un accompagnement pour effectuer les actes de la vie s'avère souvent indispensable.

L'ADMR vous propose son service d'aide et d'accompagnement à domicile pour vous permettre de conserver cette autonomie chez vous et de continuer à mener vos projets de vie. L'ADMR vous épaulé pour le ménage, l'entretien du linge, la préparation des repas... L'ADMR est aussi à vos côtés pour le lever, le coucher, la prise des repas, l'aide à la toilette et vous accompagne dans votre vie sociale : courses, rendez-vous, sorties...

Rester chez soi en toute sécurité

Vous souhaitez continuer à vivre chez vous en toute sécurité et pouvoir appeler quelqu'un à tout moment pour obtenir de l'assistance ou simplement pour être rassuré(e) ? Le système de téléassistance Filien ADMR permet, grâce à un simple médaillon ou un bracelet montre, d'être mis(e) en relation 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 avec une plateforme d'écoute.

Un problème, une angoisse, le besoin de parler ? Une simple pression sur le médaillon et un professionnel est à votre écoute, prêt à réagir : vous rassurer, appeler vos proches ou votre médecin, vous envoyer des secours si nécessaire.

Retrouvez votre association ADMR et continuez à vivre en toute sécurité chez vous !

Nous vous rappelons également les numéros de téléphone : 04.76.64.26.08—06.86.12.53.37



ASSOCIATIONS : Lou Vigourettes



L'association de gym, forme, détente de Saint-Sauveur a fait sa rentrée avec 54 adhérents (au masculin, une fois n'est pas coutume, puisque un homme courageux participe dorénavant aux cours) .

Lou Vigourettes a investi pour réassortir quelque peu son matériel et pour de nouvelles musiques qui rythment les séances animées par France et Marie-Laure. Dans un esprit de solidarité, l'association avec l'aide de ses adhérentes, a fait un don de 280€ à "Octobre Rose", afin de soutenir les femmes atteintes du cancer du sein.

De belles initiatives à poursuivre... En avant pour de beaux instants de sport toujours et encore !

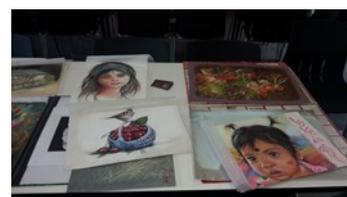
Contact : 06-16-29-24-94—grangeon.france.38@hotmail.fr

ASSOCIATIONS : 2P'ARTage

Un atelier tout en douceur

Les Salvériens ont eu la chance de découvrir les œuvres de Christine Mergnat lors de notre exposition « décembre en couleurs » en 2014. Devant la précision, la lumière de ses tableaux, le réalisme et la poésie qui s'en dégagent, nous nous sommes dit qu'il serait intéressant d'aller plus loin avec Christine pour développer notre art.

Le 19 septembre 2015, nous nous sommes retrouvées autour d'un nouveau support très doux au toucher qui permet les superpositions de couches et la précision des traits : le pastelmat. Grâce à sa générosité, sa spontanéité et sa technicité, Christine nous a fait partager sa passion pour le pastel. Elle n'a pas hésité à nous dévoiler quelques astuces en mettant en avant les qualités d'observation, l'importance de l'ombre et la lumière. Nous avons travaillé sur 2 modèles, et là ô surprise, les résultats sont très différents d'une personne à une autre, car la technique est une chose mais n'oublions pas que chaque artiste laisse transparaître ses émotions. Un très beau moment de partage...



Les œuvres de Christine Mergnat

ASSOCIATIONS : Anim'Ecole

La traditionnelle soirée contes d'Anim'école a eu lieu le vendredi 11 Décembre à la salle des Fêtes de Saint Sauveur. Les enfants ont pu profiter des talents de nos 3 conteuses qui les émerveillent chaque année, merci à elles! A bientôt pour d'autres événements !



ASSOCIATIONS : Atelier Dessin

- L'atelier dessin fonctionne tous les jeudis, hors vacances scolaires, de 14h à 17h à la salle de réunion (au dessus du Salvérien).
- Nous sommes des autodidactes qui se retrouvent pour un moment convivial d'échange et d'entraide autour des différentes techniques du dessin et de la peinture.
- L'adhésion annuelle est actuellement de 27€.
- Pour tout renseignement, vous pouvez contacter Marie Claire au 04.76.36.49.82 ou Françoise au 06.86.77.06.94.

ASSOCIATIONS : Solidarité Maïlys

Une nouvelle association a été créée sur la commune de Saint Sauveur en octobre 2015 sous le nom de « SOLIDARITE MAÏLYS ».

Cette association a pour but d'aider Maïlys LAFOND dans un projet d'achat de fauteuil roulant électrique et d'aménagement de la maison de ses parents afin de la rendre plus accessible.

Maïlys LAFOND est une jeune fille de 14 ans qui réside sur la commune de St Sauveur et qui est atteinte d'une maladie connue sous le nom d'HISTIOCYTOSE LANGERHANSIENNE.

C'est une maladie rare qui se manifeste par des poussées de durée et de gravité variables, allant d'une atteinte unique à des formes progressives touchant plusieurs organes vitaux. Les atteintes de la maladie peuvent aller de lésions cutanées locales à la dégradation de divers tissus. L'os est le plus souvent touché et les formes les plus graves peuvent toucher des organes vitaux comme la moelle osseuse, le foie, les poumons.

Les formes qui touchent les organes vitaux nécessitent des traitements lourds : Chimiothérapie, greffe....

La maladie peut continuer à évoluer, régresser ou disparaître et dans certains cas, récidiver.

Maïlys a connu et connaît encore tous ces types de protocoles concernant les traitements pour tenter de combattre cette maladie et aujourd'hui l'évolution de sa maladie nécessite l'acquisition d'un fauteuil roulant électrique afin que cette dernière puisse rester le plus autonome possible et vivre avec sa maladie de la façon la plus adaptée. Tous les projets que porte l'association répondent à un besoin important pour Maïlys et ils ont un coût relativement élevé, à savoir environ 37000 €.

La création de l'association « SOLIDARITE MAÏLYS » s'inscrit dans une démarche de solidarité, d'entraide mais aussi d'informations concernant la maladie et plus généralement le handicap au quotidien et ses conséquences.

Pour la première fois, le week-end du 5 et 6 décembre 2015, l'association a participé au marché de Noël de St Sauveur en proposant un stand à l'image de Maïlys : coloré, généreux et surtout comblé par la générosité de beaucoup de personnes qui ont pris le temps de s'arrêter, d'échanger avec Maïlys et les membres de l'association. La vente de compositions florales, de gourmandises, d'objets de décoration ou simplement les nombreux gestes de générosité ont permis de récolter une belle somme d'argent.



Afin de continuer sur cet élan de partage et de générosité, l'association reste motivée et réfléchit à de nouvelles manifestations mais d'ores et déjà elle propose un repas dansant le 6 février 2016 à 19h30 à la salle des fêtes de Saint Sauveur animée par la sono IBERICA. Pour tous renseignements et réservations vous pouvez contacter le 06.72.65.52.09 ou le 06.33.49.21.86.

L'association « SOLIDARITE MAÏLYS » reste ouverte à de nouveaux bénévoles et si vous voulez aider Maïlys dans ses projets et rejoindre le bureau de l'association, n'hésitez pas à contacter Céline LAFOND au 06.72.65.52.09.

La création d'un site dédié à l'association « SOLIDARITE MAÏLYS » va bientôt voir le jour afin de suivre la progression des différents projets.

ASSOCIATIONS : Graine de danse



Après un spectacle couronné de succès pour fêter sa 5ème année, l'association Graine de Danse a redémarré ses activités le 14 septembre dernier avec une nouvelle prof de hip hop ! Sandrine s'occupe désormais des deux groupes (enfants et ados/adultes). Un vide grenier a été organisé le 25 octobre avec une très belle participation. A cette occasion nous tenons à remercier les nombreux bénévoles pour leur aide. Il sera très certainement reconduit en 2016.

Meryl, Sandrine ainsi que l'équipe responsable de l'association seront ravies de vous présenter leur prochain spectacle les vendredi 17 et samedi 18 juin 2016 à la salle des fêtes de St Sauveur à partir de 20h !

AU PROGRAMME

Dimanche 17 Janvier 2016 : Spectacle "le gouter Improvisé" proposé par *Même pas Cap*

Samedi 23 janvier 2016 : Mondée Salvérienne (3ème édition) proposée par le *Comité des Fêtes*

Vendredi 5 février 2016 : Théâtre Les Dugomiers proposé par le *Comité des Fêtes*

Samedi 6 février 2016 : Repas dansant proposé par *Solidarité Mailys*

Dimanche 6 Mars 2016 : Spectacle "le gouter Improvisé" proposé par *Même pas Cap*

Samedi 19 Mars 2016 : Repas dansant proposé par *Anim'Ecole*

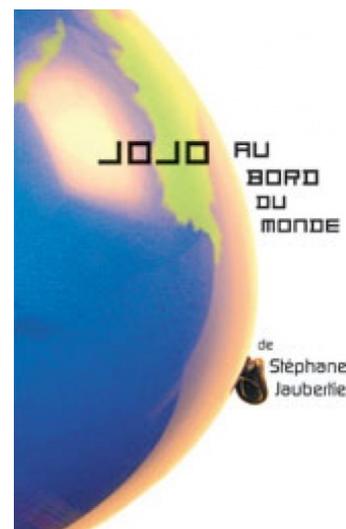
Samedi 9 avril 2016 : Carnaval proposé par *Anim'Ecole*

Samedi 9 et Dimanche 10 avril 2016 : Théâtre "Monsieur" proposé par *Même pas Cap*

Vendredi 29, Samedi 30 avril et Dimanche 1er mai 2016 : Char du 1er mai proposé par le *Comité des Fêtes*

Samedi 4 juin 2016 : Théâtre "Jojo au bord du monde" proposé par *Même pas Cap*

Dimanche 5 juin 2016 : Comédie musicale "de Gainsbourg à Gainsbarre" proposé par *Même pas Cap*



ST SAUVEUR MONDÉE SALVÉRIENNE 23 JANVIER 2016



A partir de 19h

Casse-Croûte Offert

TOMBOLA
+ de 500€ de lots

Revivez en une soirée les traditions
d'antan aux pays de la noix



Organisée par le Comité des Fêtes de St Sauveur
Renseignements : www.comitedesfestessaintsauveur.fr ou 06.04.42.87.51



Informations : 06.04.42.87.51

Points de vente : Tabac Goudard Eric, restaurant Le Salvérien
Atol Opticien centre Leclerc, le Mini Marché et sur place le jour même

«Solidarité Mailys»

REPAS DANSANT LE 6 FEVRIER

A la salle des fêtes
de St Sauveur 19h30

9€ enfant
18€ adulte

- Salade composée
- Jambon chaud (sauce mère)
- Gratin dauphinois
- Fromage
- Dessert
- Café

Venez nombreux

ETAT CIVIL

NAISSANCES :

Simon BALLOUHEY le 25 septembre 2015

Yoan MANCO MACEDO né le 09 décembre 2015

Alban ROSABRUNETTO né le 16 décembre 2015

DECES :

Gisèle GAVIN née KISSLING le 20 novembre 2015

Fernande TROUILLET née VIVIER le 22 novembre 2015

Georges EFFANTIN le 1^{er} décembre 2015

Yvette BRUSORIO née DUBOIS d'OGNON le 2 décembre 2015

Lucie CAVAGNE née ANNE dit DENIS le 4 décembre 2015



Yoan